Budget 2026

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 7 février dernier, le Budget primitif de la Ville d'Epernay pour l’exercice 2026.

Dans un contexte contraint pour les collectivités territoriales, marqué par une baisse des dotations et de nouveaux prélèvements de la part de l’Etat, ce budget s'attache à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en continuant d’assurer le fonctionnement quotidien de la collectivité auprès des Sparnaciens et à maintenir les investissements.

Le budget 2026 s’établit ainsi à 61,6 M€.



BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : 61 583 748 €

- Fonctionnement : 49 375 009 €
- Investissement : 12 208 739 €

BUDGETS ANNEXES :

- Parkings : Fonctionnement : 2 448 795 € / Investissement : 1 338 816 €
- Camping : Fonctionnement : 385 000 € / Investissement : 92 500 €
- Cellules commerciales Bernon : Fonctionnement : 65 600 € / Investissement : 46 600 €

PRINCIPALES ACTIONS :

- Futur quartier Berges de Marne :
 - étude d’urbanisme transitoire : 25 000 €
 - fin du chantier de la passerelle interquartier : 720 000 €
 - implantation d'aménagements qui préfigureront les futurs usages du site : 80 000 €

- Pôle d’Echange Multimodal (financement de la maîtrise d’œuvre) : 234 000 €

- Travaux de voirie : 1,64 M€
 - aménagement du parvis de la future crèche "Les P’tites Frimousses" et création d’un parking : 573 000 €
 - renforcement des ponts situés rue Marcel-Paul et rue Jeanne d’Arc : 440 000 €
 - sécurisation de la piste cyclable de l’avenue du Maréchal Joffre : 20 000 €
 - réfections de voirie : giratoire de l’allée du Fort Chabrol (97 000 €), rue d’Armagnac (59 000 €), carrefour de la rue du Mont Jaillard et du chemin des Côtes (56 500 €), chemin de la voie Didon (49 000 €)...

- Finalisation de l’aménagement du Jard : 600 000 €

- Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la requalification du stade Paul-Chandon : 95 000 €

- Etude de faisabilité pour la création d’une Maison de Santé pluridisciplinaire : 40 000 €

- Budget du CCAS : 12,96 M€
- Construction de la nouvelle crèche "Les P"tites Frimousses" : 3,7 M€ (à noter : 1,9 M€ en recettes correspondant à des subventions mobilisées par la collectivité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, le Département, l'Europe, l'Etat et la Région)
- Rénovation d'une partie des sols de l'école maternelle Belle Noue : 75 000 €
- Amélioration de l'accessibilité de l'école Jean-Jaurès : 18 000 €
- Achat de matériel, stores et de petit mobilier pour les écoles : 35 000 €
- Acquisition de matériels informatiques pour les maternelles et élémentaires : 67 000 €
- Achat de fournitures scolaires et administratives : 66 400 €
- Financement des transports scolaires : 60 000 €
- Financement de l'activité d'éducation à l'image portée par le cinéma Le Palace : 10 000 €
- Travaux de mise en conformité de la défense incendie du théâtre Gabrielle-Dorziat (2e tranche) : 80 000 €
- Subventions aux associations : 1,8 M€
- Remplacement de la tribune du gymnase Henri-Viet : 38 000 €
- Hall des Sports Pierre-Gaspard :
 - rénovation des pistes de la salle d'escrime : 22 500 €
 - acquisition de nouvelles dalles de protection pour la salle omnisport : 3 200 €
- Achat de divers matériels pour la base nautique, les gymnases et le stade : 25 000 €
- Camping :
 - l'alimentation électrique de 14 emplacements : 65 000 €
 - mise en place d'une plateforme pour les réservations en ligne : 3 000 €
- Réalisation de deux boxes sécurisés à la fourrière (gérée par l'A.I.M.A.A.) : 14 000 €
- Remplacement et acquisition de caméras fixes pour le réseau de vidéoprotection : 58 000 €
- Acquisition de véhicules pour les services techniques : 300 000 €
- Evolution du réseau téléphonique de la collectivité (2e phase) : 40 000 €
- Renouvellement de matériels informatiques et protection des infrastructures du réseau : 138 000 €

QUELQUES PRÉCISIONS :

- Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1889,96 € / hab
- Recettes réelles de fonctionnement / population : 2070,49 € / hab
- Dépenses d'équipement brut / population : 247,95 € / hab
- Encours de la dette / population : 1179 € / hab
- Dotation Globale de Fonctionnement / population : 130 € / hab
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 53,9 %
- Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 98,70 %
- Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 33,80 %
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 56,90 %

Attention, les chiffres mentionnant un montant par habitant ne peuvent être comparés directement aux données 2025 du fait du nouveau recensement INSEE.

Liens utiles
Réécouter la séance du Conseil municipal du 7 février 2026 (Youtube)
Pour aller plus loin
Image



Budget 2025

Image



Budget 2024 - Les chiffres-clés

Image



Budget 2023 - Les chiffres-clés